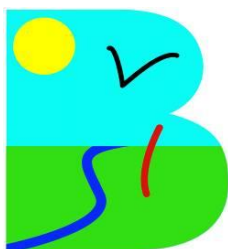


SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA BRECHE

LITZ - ETOUY - AGNETZ - CLERMONT - FITZ-JAMES - BREUIL LE SEC
BREUIL LE VERT - CAMBRONNE LES CLERMONT - NEUILLY SOUS CLERMONT
BAILLEVAL - RANTIGNY - LIANCOURT - CAUFFRY - MONCHY SAINT ELOI
MOGNEVILLE - LAIGNEVILLE - VILLERS SAINT PAUL - NOGENT SUR OISE

354 rue Gaston Paucellier - 60600 AGNETZ

Téléphone : 03 44 50 37 08 - sivbreche@gmail.com - www.breche.fr

N° SIRET 25600360900011 - N° TVA FR50 256003609

+++++

Agnetz le 13 mai 2014

Le Président à :

*Mesdames et Messieurs les délégués au Syndicat
Intercommunal de la Vallée de la Brèche.*

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Tout d'abord encore merci de votre confiance, j'en ai été très touché et j'espère que je saurai m'en montrer digne.

Malheureusement, je commence mal, je vous avais annoncé une prochaine Assemblée Générale pour le 14 mai que nous sommes obligés de repousser au 21 mai.

Donc, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de Comité du Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche qui aura lieu le :

Mercredi 21 mai 2014 à 19h00

Mairie d'Agnetz

78 rue de Fay 60600 AGNETZ

Salle du conseil municipal.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 01°) Election du secrétaire de séance.
- 02°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 mars 2014
- 03°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2014.
- 04°) Bilan de la politique foncière 2013
- 05°) Compte administratif 2013
- 06°) Affectation du résultat 2013
- 07°) Compte de gestion 2013
- 08°) Budget primitif 2014
- 09°) Cotisations 2014
- 10°) Dépenses à inscrire en investissement
- 11°) Indemnité de conseil au percepteur
- 12°) Travaux de création d'abreuvoirs
- 13°) Demande de subventions pour travaux d'abreuvoirs
- 14°) Convention annuelle d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- 15°) Régime indemnitaire personnel titulaire
- 16°) Questions diverses

..//..

Pour les nouveaux délégués qui souhaitent s'informer et les anciens qui ne sont pas contre une piqure de rappel, en prologue du comité, **à 18h00**, notre technicien rivière Erwan LE CORRE fera un exposé sur la Brèche, la gestion des milieux aquatiques et le point sur la situation actuelle.

Toujours pour information, vous trouverez joint la présentation que j'ai faite en préambule au Débat d'Orientation Budgétaire du 5 mars 2014.

Enfin vous pourrez trouver sur notre site (www.breche.fr) un certain nombre d'informations sur la Brèche et le syndicat.

Notamment le lien pour accéder aux toutes nouvelles mesures du chapitre GEMAPI « GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations ». de la « Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

En ce qui concerne le site, je vous demande de bien vouloir nous faire parvenir ou de nous déposer le 21 mai une photo de vous, type identité, pour mettre dans le trombinoscope.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain COPEL

Attention : *Si vous êtes empêché soyez assez aimable de faire appel à votre remplaçant pour nous permettre d'avoir le quorum.*

En cas d'absence des deux délégués vous trouverez ci-joint un pouvoir à donner à un délégué d'une autre commune.